

FCP de droit français HSBC SRI MONEY

Rapport annuel au 28 décembre 2023

Sommaire

Pages

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	4
Informations réglementaires	17
Certification du Commissaire aux Comptes	19
Comptes Annuels	23
Bilan Actif	24
Bilan Passif	25
Hors-Bilan	26
Comptes de Résultat	28
Annexes	29
Règles et méthodes comptables	30
Evolution de l'Actif Net	35
Compléments d'information	36
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	49
Inventaire	52
Annexe SFDR	57
Rapport Loi Energie Climat (LEC) - Article 29	65

FCP HSBC SRI MONEY

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

Ernst & Young Audit

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Durant le premier trimestre 2023 (T1), les indicateurs économiques ont donné des signaux conflictuels, entre détérioration des conditions financières ou résilience de l'activité avec persistance des pressions inflationnistes. Face aux resserrements monétaires des banques centrales, le secteur financier a trouvé un point de rupture début mars, avec la défaillance d'une banque régionale américaine (Silicon Valley Bank), et la résolution précipitée de Crédit Suisse. Les interventions de la Réserve fédérale américaine (Fed) et des autorités suisses, ainsi que les communiqués des institutions de surveillance bancaire et d'assurance des dépôts en Europe, aux Etats-Unis, mais aussi en Asie ont permis d'endiguer en partie la perte de confiance, et de stabiliser les indicateurs de risque. Néanmoins, l'impact des resserrements monétaires passés va continuer de se diffuser via le canal du crédit, puis sur l'activité et l'emploi avec un retard de plusieurs mois, difficile à estimer avec précision. D'un côté, le marché immobilier et le secteur manufacturier sont en phase de récession. A l'inverse, le secteur des services reste dynamique, toujours soutenu par la rotation de la consommation post-pandémie au détriment des biens, ce qui a contribué à la résilience du marché du travail, et à la progression des salaires. L'inflation a aussi offert deux visages : avec la chute des prix de l'énergie et les effets de base négatifs, l'inflation totale a baissé, notamment aux Etats-Unis (de 7.1% en novembre à 6.0% en février), comme en zone euro (de 9.2% en décembre et 6.9% en mars). En revanche, l'inflation « cœur » (hors énergie et alimentaire), tirée par les hausses persistantes des prix des services, n'a diminué que très lentement aux Etats-Unis (de 6.0% en novembre à 5.5% en février), voire a continué de monter en zone euro (de 5.2% en décembre à 5.7% en mars). Au final, l'évolution de l'économie et de l'inflation est restée difficile à prévoir. Le consensus des économistes¹ envisage un atterrissage en douceur aux Etats-Unis (PIB +1.0% en moyenne en 2023 et 2024), et en zone euro (PIB +0.5% en 2023 et +1.2% en 2024), avec une modération de l'inflation (environ 2.5% à horizon du T3 2024). Mais cette moyenne dissimule d'importantes disparités de prévisions avec des risques haussiers sur l'inflation. Les turbulences financières ont compliqué le guidage des politiques monétaires, toujours orientées à combattre une inflation trop élevée, et des anticipations d'inflation qui pourraient entraîner une spirale prix-salaire. Enfin, les économies émergentes se voient pénalisées par une inflation élevée, et la dégradation de la demande extérieure et de leurs exportations en raison de la contraction de la consommation de biens et la récession industrielle des pays développés. Cependant, ces impacts défavorables devraient être en partie compensés par le redémarrage de l'économie chinoise ce trimestre, après trois années de restriction sanitaire.

Au second trimestre 2023 (T2), l'inflation a généralement baissé entre mars et juin grâce aux effets de base négatifs sur les prix de l'énergie (comparés à 2022), et une décélération de certains (prix alimentaires et biens industriels hors énergie). Cela reflète le ralentissement des prix à la production, et les moindres difficultés d'approvisionnement. Reste cependant la persistance de l'inflation des services, portée par le rattrapage lié à la réouverture post-pandémie, notamment du tourisme. De plus l'emploi a bien résisté ce trimestre. D'une part, le resserrement monétaire des banquiers centraux depuis un an produit ses effets avec un décalage estimé entre 12 et 18 mois. D'autre part, cette situation a reflété la rétention de main d'œuvre par les entreprises qui font toujours face à des difficultés de recrutement. Dans cette phase de transition, celles-ci ont généralement préservé leurs marges d'exploitation en montant leurs prix de vente. Malgré une certaine résistance au T1 - la croissance aux Etats-Unis (PIB +2.0% en variation trimestrielle annualisée) a surpris à la hausse, ailleurs dans les économies développées, le constat est médiocre : quasi-stagnation au Royaume-Uni (+0.1% qoq, variation trimestrielle), France (+0.2% qoq), et surtout une contraction en Allemagne

¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2023.

FCP HSBC SRI MONEY

(-0.3% qoq) et en Irlande (-4.6%), ce qui a tiré la zone euro à la baisse (-0.1% qoq). Les projections des économistes à horizon de 2024 continuent d'afficher d'importantes divergences, entre stagnation, récession ou atterrissage en douceur, selon les anticipations de politiques monétaire et fiscale, et les évolutions des prix des matières premières. Ainsi, l'OCDE, le FMI, ou la Banque centrale européenne (BCE) tablent sur une croissance du PIB en 2024 d'environ 1.5% en zone euro (1.1% aux Etats-Unis), mais le consensus des économistes² envisage seulement 0.9% en zone euro (0.5% aux Etats-Unis). En Asie, l'ouverture post-pandémie de l'économie chinoise a permis un rebond de l'activité des services. Mais les tensions géopolitiques entre la Chine et les Etats-Unis entraîne le redéploiement et la diversification des chaînes de production, ce qui a contribué à limiter la croissance de l'industrie manufacturière et les exportations. A l'opposé, l'Inde a continué de bénéficier d'une économie portée par les exportations de services, le développement des secteurs liés à la high-tech et par l'investissement public d'infrastructure. De même en Amérique Latine, la croissance économique est restée soutenue par la vigueur de l'activité agricole, la hausse des investissements étrangers, notamment au Mexique. Enfin, la désinflation plus rapide que celle des économies développées devrait permettre aux banques centrales de baisser les taux d'intérêts d'ici la fin de l'année.

Le troisième trimestre (T3) 2023 a vu se développer un découplage, avec la résilience de l'économie américaine face au ralentissement de la Chine et de l'Europe. Le PIB américain au T2 est ainsi ressorti supérieur aux attentes, tiré par la consommation des ménages et les investissements d'infrastructure qui ont plus compensé le ralentissement du marché immobilier. En zone euro, la quasi-stagnation du PIB au T2 (0.1% t/t), avec une demande intérieure atone, sous-tend des divergences dans la région, avec une contraction du PIB en Italie (-0.4% t/t) et aux Pays Bas (-0.2% t/t) et une stagnation en Allemagne, face à une expansion en France (+0.5% t/t) et en Espagne (+0.5% t/t). Les politiques fiscales visant à soutenir la transition énergétique et le développement des industries de pointe ont en partie contribué à ces divergences. Aux Etats-Unis, les programmes « Inflation Reduction Act », et « Chips Act » ont entraîné 240 milliards USD de projets d'investissements dans le secteur manufacturier, soit environ la moitié de l'objectif. L'Espagne continue de bénéficier des subventions du programme de l'Union européenne (Next Generation EU). En Italie, la réduction graduelle des aides à la rénovation énergétique résidentielle a entraîné une baisse des investissements dans la construction. Dans les pays émergents, les publications économiques en Chine ont continué de décevoir malgré les nouvelles mesures de soutien au crédit, et l'assouplissement des contraintes réglementaires sur le marché immobilier. Au T3, les prévisions de croissance³ ont donc été révisées à la baisse, en Chine 5.0% en 2023 et 4.5% en 2024 (contre respectivement 5.5% et 4.9% fin juin), mais aussi en zone euro (0.5% en 2023 et 0.8% en 2024, contre respectivement 0.6% et 1.0% fin juin). A l'inverse, les Etats-Unis ont vu leur prévision de croissance relever, à 2.1% en 2023 et 0.9% en 2024 (contre respectivement 1.3% et 0.8% fin juin). La persistance d'une inflation élevée aux Etats-Unis (3.7% en août contre 4.0% en juin), et en zone euro (5.2% en août contre 5.5% en juin) n'a pas permis de rassurer les banquiers centraux dans un contexte de remontée du prix du baril, et de progression salariale soutenue (+4.3% a/a aux Etats-Unis, et +5.5% a/a en zone euro). Malgré des conditions monétaires restrictives, les revenus réels ont en effet tendance à s'améliorer, ce qui contribue à soutenir la consommation, ce qui augmente les risques d'effets de second tour. Ainsi les prévisions médianes des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine signalent plutôt un atterrissage en douceur de l'économie américaine (avec une croissance du PIB de 2.1% en 2023 et 1.5% en 2024, donc une prévision supérieure au consensus des économistes), ce qui implique de repousser le cycle de baisses de taux au second semestre 2024.

Au quatrième trimestre 2023 (T4), le scénario d'atterrissage économique en douceur ou « soft landing » a dominé sur celui de récession. Le combat des banques centrales contre l'inflation semble donc avoir été gagné sans entraîner de poursuite du resserrement monétaire et de risque de récession forte. La croissance chinoise a surpris à la hausse au T3 (4.9% en variation annuelle)

² Consensus Bloomberg au 30/06/2023.

³ Consensus Bloomberg au 30/09/2023.

FCP HSBC SRI MONEY

contre 4.5% attendu. Le PIB américain a une nouvelle fois surpassé les attentes au T3 (+4.9% en variation trimestrielle annualisée contre 4.5% attendu). Aux Etats-Unis, la consommation des ménages et les investissements des entreprises ont en effet accéléré au T3 par rapport au T2, avec une relative résilience du marché du travail (taux de chômage à 3.7% en novembre après un plus bas historique à 3.4% en avril), et des salaires (+4% en variation annuelle en novembre), ainsi qu'une amélioration de la productivité. En Europe, les enquêtes des directeurs d'achat continuent d'annoncer une contraction de l'activité depuis l'été. En effet, l'économie a continué de se dégrader au T3 : PIB du Royaume Uni -0.1% en variation trimestrielle (t/t) au T3 (contre +0.1% t/t au T2) ; PIB de la zone euro -0.1% t/t (contre +0.1% t/t au T2) tiré à la baisse par une décélération des stocks, et les contractions en Allemagne, France, Pays Bas et Irlande. Dans ce contexte, la forte décélération de l'inflation a surpris au cours du trimestre (variation annuelle en novembre), à 3.1% aux Etats-Unis, 2.4% en zone euro, et 3.9% au Royaume-Uni. Les prévisions de croissance du PIB⁴ ont donc été révisées à la hausse aux Etats-Unis (2.4% en 2023 ; 1.3% en 2024). En revanche, la zone euro a vu ses perspectives de croissance du PIB s'éroder en 2024 (PIB +0.7%), ainsi qu'au Royaume Uni (PIB +0.3%). Cependant, ces prévisions ne montrent pas le clivage des économistes. D'un côté, certains anticipent une reprise relativement rapide, portée par la consommation privée, l'amélioration des revenus réels des ménages, un retour de l'assouplissement des banques centrales, avec une inflation aux alentours de 2.5%-3% en moyenne en 2024. D'un autre côté, certains économistes envisagent la poursuite du ralentissement économique, en raison du décalage de l'effet des resserrements monétaires, de la hausse des faillites d'entreprise, d'une montée du chômage, avec pour conséquence un recul de la consommation. Ce scénario intègre donc une phase de récession avec une reprise lente qui devraient comprimer l'inflation en-dessous de 2% fin 2024.

Panorama financier

Au premier trimestre 2023 (T1), les marchés ont subi une forte volatilité en raison des incertitudes sur le secteur bancaire américain, ce qui a entraîné une chute de -12.6% (en variation trimestrielle t/t) de l'indice boursier de référence (MSCI US Banking), une remontée de l'or (+8.0% t/t à USD1969 l'once) et un affaiblissement du dollar US (indice DXY⁶ -1.0% t/t). Les banquiers centraux ont poursuivi les relèvements de leurs taux directeurs (+50 pdb aux Etats-Unis, +75 pdb au Royaume-Uni, et +100pdb en zone euro), mais ont tenu des communiqués prudents quant aux perspectives. Au total, les marchés ont rapidement anticipé un retournement des politiques monétaires, en intégrant un assouplissement important aux Etats-Unis (jusque -75 pdb cette année), et en modérant le resserrement attendu en zone euro (+50 pdb contre +100 pdb auparavant). Du côté des obligations souveraines, les rendements 10 ans ont donc fortement reculé au T1 : -41pdb à 3.47% aux Etats-Unis, -28pdb à 2.29% en Allemagne, -33pdb à 2.79% et -61pdb à 4.10% en Italie, avec la poursuite d'une inversion des courbes de taux 2-10 ans. Les marchés de crédit global ont enregistré des performances disparates : les « spreads » de crédit (écarts de taux) se sont resserrés sur le segment risqué (High Yield) en raison d'une réduction des émissions de titres et des attentes de retournement des banques centrales. A l'inverse, les « spreads » se sont écartés dans le secteur bancaire américain, et dans une moindre ampleur sur les segments les moins risqués des obligations d'entreprises (Investment Grade). Malgré ce contexte d'incertitudes, les places boursières (MSCI world) ont terminé le trimestre en hausse : +7.2% en variation trimestrielle (t/t), avec une progression de +15% depuis les plus bas enregistrés en octobre 2022. Les actions de la zone euro (MSCI Eurozone +12.3% t/t) ont surperformé l'indice boursier global, bénéficiant d'une économie plus résiliente que prévu grâce à la chute des prix de l'énergie (gaz naturel -36% t/t ; pétrole Brent -7.1% t/t). Les places des pays émergents (MSCI EM +3.8% t/t) ont sous-performé les marchés développés (+7.6% t/t), notamment en raison des reculs en Inde, Brésil, et Turquie (liés à des facteurs idiosyncratiques), et malgré une reprise en Chine (+5.1% t/t) suite à la fin des restrictions sanitaires.

⁴ Consensus Bloomberg au 31/12/2023.

FCP HSBC SRI MONEY

Au second trimestre 2023 (T2), les marchés obligataires des pays développés ont été pénalisés par le revirement des banquiers centraux, en faveur d'une prolongation de politiques monétaires restrictives du fait d'une désinflation estimée trop lente, voire de l'entrée dans un régime d'inflation structurellement plus élevée que lors de période 2008-2019. Aux Etats-Unis, les difficultés du secteur bancaire ont été rapidement résolues. Puis les négociations autour du relèvement du plafond de la dette américaine ont nécessité plusieurs semaines, ce qui a contribué à une certaine prudence de la part de la Réserve Fédérale américaine (Fed) qui n'a relevé ses taux que de 25pdb au T2. En Europe, les banques centrales se sont montrées généralement plus offensives avec des hausses de taux entre 50pdb (zone euro) et 75pdb (Royaume-Uni, Suède et Norvège). Les propos des banquiers centraux lors du Forum de Sintra fin juin ont définitivement marqué un changement des anticipations de marché qui tablaient encore courant mai sur la fin du resserrement monétaire, voire des baisses de taux en fin d'année. Dans ce contexte, les rendements des obligations souveraines se sont redressés sans pour autant atteindre les plus hauts observés au cours du T1, avec un renforcement de l'inversion de la courbe des taux. Dans cette phase de transition et en dépit de la remontée des rendements souverains, les marchés risqués ont malgré tout bien performé. Du côté des obligations d'entreprises, les « spreads » de crédit (écarts de taux) se sont davantage resserrés sur le segment le plus risqué (High Yield). Sur les marchés boursiers, le T2 a délivré un gain de l'indice mondial (MSCI* World +7%, en variation trimestrielle t/t), avec une surperformance des marchés des pays développés (MSCI* DM +7.3% t/t) relative aux places émergentes (MSCI* EM +1.8% t/t), essentiellement tirées à la baisse par les actions chinoises (MSCI -8.9% t/t). L'engouement pour les valeurs technologiques, notamment autour de l'intelligence artificielle, et la résilience de la demande domestique aux Etats-Unis ont porté la bourse américaine (MSCI* US +8.7% t/t). La réouverture de l'économie japonaise, et le redéploiement des investissements hors Chine ont généralement favorisé certaines places boursières en Inde (+12.2% t/t), au Japon (+15.6% t/t), ou au Brésil (+14.9% t/t). Sur les marchés des devises contre dollar US, le yen japonais s'est déprécié de 8% t/t, suivi par le renminbi chinois (-5% t/t), le rand sud-africain (-5.6% t/t) et la livre turque (-26.3% t/t), tandis que le réal brésilien et le peso mexicain ont gagné respectivement 6.5% t/t et 5.4% t/t. Enfin sur les marchés des matières premières, les prix ont généralement reculé, notamment le gaz naturel (-21% t/t), le blé (-9.2% t/t), le cuivre (-7.5% t/t) et le pétrole (WTI -6.6%) en raison des incertitudes sur l'évolution de la demande mondiale, et notamment des déceptions sur la vigueur de la reprise en Chine.

Au troisième trimestre (T3) 2023, les investisseurs ont continué de repousser leurs attentes quant à l'échéance et l'ampleur des baisses de taux directeurs, ce qui a pesé sur les marchés obligataires des pays développés et émergents. Dans le même temps, les inquiétudes sur la soutenabilité de la dette américaine, mais aussi en Europe, ont contribué à la remontée des taux longs, et une moindre inversion des courbes de taux 2-10 ans. Ainsi la hausse des primes de terme a reflété l'augmentation de la rémunération demandée par les investisseurs pour la détention de titres à longues maturités dans un contexte où l'inflation risque d'être plus persistante. Elle répond aussi à la poursuite de la normalisation des bilans des banques centrales. La Réserve fédérale américaine (Fed) poursuit en effet la vente active des obligations souveraines détenues dans son bilan, et la Banque centrale européenne a arrêté de réinvestir la totalité de ses titres arrivant à maturité dans le cadre de son programme régulier. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont bondi au T3, proches des niveaux de 2007 aux Etats-Unis (+73pdb au T3 à 4.57% à fin septembre). En zone euro, les rendements souverains ont rejoint leurs niveaux de 2011, en Allemagne (2.84% à fin septembre, soit +45pdb au T3) et en France (+47pdb à 3.40%). Les annonces budgétaires en zone euro, avec des prévisions économiques optimistes et des efforts jugés insuffisants sur la trajectoire de la dette ont entraîné une hausse des rendements plus rapides sur les obligations de la périphérie de la zone euro comparée à l'Allemagne, notamment en Italie (+71pdb 4.78%), en Grèce (+69pdb 4.34%) et en Espagne (+55pdb 3.93%). Sur les marchés de crédit, les « spreads » de crédit (ou écarts de taux) se sont resserrés dans l'ensemble, à l'exception du segment High Yield américain fragilisé par la perspective de politiques monétaires plus durablement restrictives. Les difficultés du secteur immobilier chinois et le durcissement des conditions financières ont contribué au recul des marchés boursiers (indice MSCI World*), de -2.4% en variation trimestrielle (t/t), avec les sous-performances

FCP HSBC SRI MONEY

de la Chine (MSCI -4.5% t/t), Taiwan (-7.1% t/t) et la Corée du sud (-6.6% t/t). Les prix du pétrole (WTI) ont bondi de +29% t/t à USD 90.8 USD le baril suite à la baisse des stocks de brut aux Etats-Unis, et aux annonces de l'Arabie Saoudite et de la Russie qui prolongeront les réductions de leurs productions jusqu'à la fin d'année. Enfin sur les marchés des changes, la résilience de l'économie américaine, en découplage face au ralentissement plus prononcé en Chine et en Europe a favorisé la remontée du dollar américain contre les devises de ses partenaires (indice DXY⁶ +3.2% t/t).

Au quatrième trimestre (T4) 2023, les marchés sont brusquement repartis à la hausse (indice MSCI* World +9.5% en variation trimestrielle t/t ; +22.2% en variation annuelle a/a) à la suite des publications d'inflation inférieures aux attentes, et cela malgré la montée des risques géopolitiques au Proche-Orient. Ces derniers ont fait bondir les prix de l'or (+11.6% t/t) et du blé (9.5% t/t), sans pour autant malgré tout déclencher un emballement des prix de l'énergie, bien au contraire : pétrole WTI -21.7% t/t à 71.7 USD/ baril ; prix du gaz -7% t/t. Les bonnes surprises sur le front de l'inflation aux Etats-Unis et en Europe ont dominé malgré le ralentissement économique, ce qui permet d'envisager un scénario de « soft landing » ou ralentissement en douceur, plutôt que de forte récession. Ce scénario « soft landing » dominant a donc entraîné une surperformance des marchés boursiers des pays développés (indice MSCI DM +10% t/t ; +23.7% a/a) contre ceux des pays émergents (indice MSCI EM +5.6% t/t ; +10.3% a/a). Le recul de la bourse chinoise (indice MSCI -4.8% t/t ; -10.3% a/a) a en effet plombé l'indice régional, malgré les forts rebonds observés au Mexique (indice MSCI +15.8% t/t ; +23% a/a), au Brésil (indice MSCI +14.6% t/t ; +22.7% a/a) ou en Inde ((indice MSCI +22% t/t ; +12% a/a). Dans le contexte d'une désinflation plus rapide que prévu, les marchés ont perçu un revirement baissier des anticipations de taux des banques centrales. La Réserve Fédérale américaine (Fed) a d'ailleurs confirmé ce biais plus accommodant en décembre avec de nouvelles prévisions médianes sur les taux officiels qui intègrent 75pdb de baisses pour 2024. Ce virage plus accommodant est cependant moins net en Europe. La Banque Centrale européenne (BCE) est restée plutôt vigilante sur les perspectives d'inflation en raison des hausses salariales et des risques de perte de productivité. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a conservé un biais de politique monétaire restrictive. Au final, les marchés ont intégré des attentes d'assouplissement monétaire d'environ -150pdb en 2024, bien plus élevées que celles suggérées par les communications des banques centrales. Dans ce contexte, les marchés obligataires ont enregistré de belles performances au T4. Sur les marchés de crédit, les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont globalement baissé, et surtout sur les marchés des pays développés : -69pdb aux Etats-Unis, à 3.88% ; -81pdb en Allemagne, à 2.02% ; -84pdb en France à 2.56% -90pdb au Royaume-Uni à 3.54%, et -108.2pdb en Italie à 3.70%. Le virage plus accommodant de la Fed a entraîné une baisse du dollar US face aux devises de ses partenaires (indice DXY -4.6% t/t) avec, dans un contexte de tensions géopolitiques, une surperformance du franc suisse (+8.8% t/t) et du yen (+5.9%).

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.

⁶ Indice DXY : indice du dollar américain par rapport à six autres devises : l'euro, le yen japonais, la livre sterling, le dollar canadien, le franc suisse et la couronne suédoise.

Source : données Bloomberg au 31/12/2023.

FCP HSBC SRI MONEY

Politique de gestion

L'année 2023 a été une continuation de la politique monétaire de la zone euro entamée à l'été 2022. Une inflation toujours forte a entraîné une série de 6 hausses de taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE).

A fin décembre 2023 les taux directeurs étaient les suivants : taux de dépôt à +4%, un taux de refinancement à +4.5% et un taux de prêt marginal à +4.75%

Le Fonds est resté parfaitement configuré pour profiter au mieux de ces augmentations de taux via l'achat de titres à taux variables et d'instruments de couvertures.

Notre stratégie reste toujours axée sur les émetteurs ayant les meilleures qualités de crédit et de maintenir une très bonne liquidité du portefeuille.

La durée de vie moyenne du Fonds à fin décembre est de 66 jours (WAL), et la maturité moyenne du Fonds est de 17 jours (WAM).

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de 3.29% pour la part BC, de 3.03% pour les parts de HSBC Money Escalé, HSBC Money Patrimoine C et D (coupons réinvestis), de 3.19% pour la part HSBC Money Trésorerie, de 3.39% pour la part ZC et de 3.32% pour la part HSBC Money Select. La part BD (coupons réinvestis) et la part V sont inactives.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence du Fonds a progressé de 3.28%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

Informations sur les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H Annexe III du Code général des impôts, les revenus sur la part de distribution sont soumis à abattement de 40%.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice

Le Code de transparence afférent au Fonds est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr et donne des informations détaillées sur l'approche ISR du Fonds.

FCP HSBC SRI MONEY

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

Événements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice

➤ Le 1^{er} juillet 2023

Conformément à la nouvelle doctrine de l'Autorité des marchés financiers (AMF) relative à la modernisation des modalités applicables à la présentation, au contenu et au prélèvement des frais administratifs externes à la société de gestion, la rubrique des « **Frais** » a été mise à jour dans le prospectus.

La liste exhaustive des frais du deuxième bloc renommé « **Frais de fonctionnement et autres services** » (anciennement frais administratifs externes à la société de gestion) du tableau des frais est désormais détaillée sous le tableau et n'est plus limitative.

Par ailleurs, conformément au règlement délégué (UE) 2023/363 de la commission du 31 octobre 2022 publié au JO de l'UE le 17 février 2023, l'annexe SFDR a été mise à jour avec la communication de nouvelles informations sur les investissements potentiels du Fonds dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie.

Enfin, les coûts récurrents et les scénarios de performances ont été mis à jour dans les Documents d'Informations Clés (DIC).

➤ Le 22 décembre 2023

Création d'une nouvelle part V (code ISIN FR001400MB64) réservée aux Compagnies d'Assurance.

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

FCP HSBC SRI MONEY

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de Fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC SRI MONEY

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2023

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous.

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2023 représentent une population de 316 personnes en 2023.

En 2023 et tel que défini dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France), 42 personnes ont été identifiées comme « Preneurs de risques » pour l'ensemble des portefeuilles gérés.

Les collaborateurs identifiés comme Preneurs de risques sont :

- Les membres du Conseil d'administration,
- Les dirigeants responsables et les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables juridique, finance et des fonctions de support et administratives.

	2023				total €
	Rémunération fixe versée en 2023	Rémunération variable versée en mars 2023 (au titre de la performance 2022) + rémunérations variables différées acquises en 2023	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out) - 316 collaborateurs	28 044 672 €	11 624 581 €	10 338 975 €	1 285 606 €	39 669 253 €
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (42 collaborateurs)**	7 364 899 €	5 389 839 €	4 158 019 €	1 231 820 €	12 754 738 €
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 544 612 €	1 584 813 €	1 230 486 €	354 327 €	4 129 425 €

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2023 ainsi que le cash différé indexé payé en 2023.

(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2023 par les collaborateurs.

FCP HSBC SRI MONEY

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds avait recours aux instruments financiers dérivés à hauteur de 0.01% de son actif net.

L'exposition ainsi générée par les contrats financiers était de :

- 0.01% pour les contrats de swap de taux

Le Fonds a reçu un dépôt de garantie pour un montant de 532 799.00 euros en lien avec ces opérations.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
KBC BANK NV ZCP 01-09-23	119 987 767,91	120 000 000,00
KBC BANK ZCP 02-11-23	110 975 831,93	111 000 000,00
KBC BANK ZCP 01-12-23	104 988 567,91	105 000 000,00
DZ PRIVATBANK ZCP 16-11-23	99 923 738,76	100 000 000,00
DZ PRIVATBANK ZCP 23-11-23	99 923 738,76	100 000 000,00
DZ PRIVATBANK ZCP 30-11-23	99 923 738,76	100 000 000,00
DZ PRIVATBANK ZCP 09-11-23	99 923 641,68	100 000 000,00
KBC BANK NV ZCP 03-07-23	92 973 502,55	93 000 000,00
KBC BANK NV ZCP 02-10-23	86 971 661,73	87 000 000,00
KBC BANK NV ZCP 01-03-23	79 994 622,58	80 000 000,00

FCP HSBC SRI MONEY

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant				
% de l'Actif Net*				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				547 500,00	
% de l'Actif Net				0,02%	

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

FRANCE GOVERNMENT BOND OAT FRANCE				571 885,77	
---	--	--	--	------------	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

LA BANQUE POSTALE FRANCE				547 500,00	
-----------------------------	--	--	--	------------	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations				571 885,77	
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating				571 885,77	

Monnaie de la garantie					
Euro				571 885,77	

FCP HSBC SRI MONEY

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties			X	
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	X		X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an			199 631,26	
Ouvertes			372 254,51	

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois			547 500,00	
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

FCP HSBC SRI MONEY

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank				
Titres			571 885,77	
Cash				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus				
- OPC			17 674,79	
- Gestionnaire				
- Tiers				
Coûts				
- OPC				
- Gestionnaire				
- Tiers				

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

La nature des titres pris en garantis est définie par les politiques internes du groupe HSBC. Pour l'OPC considéré, il s'agit de titre gouvernementaux ou assimilés présentant une bonne qualité du point de vue du risque de crédit.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Non concerné.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Pour chaque contrepartie, la gestion du collatéral est définie au contrat cadre (CSA) en accord avec les politiques HSBC de risque et juridique.

Ce contrat cadre définit la forme du collatéral (espèces, titres et haircut associés), montant minimum de transfert pour les appels de marge ainsi que la franchise applicable.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

L'intégralité des revenus concernés bénéficient à l'OPC.

L'intégralité des coûts concernés sont supportés par l'OPC.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC SRI MONEY

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCP HSBC SRI MONEY

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



HSBC SRI Money

Exercice clos le 28 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds HSBC SRI Money,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HSBC SRI Money constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 28 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que notre rapport sur les comptes annuels n'a pas pu être mis à votre disposition dans le délai prescrit par l'article 411-37 du Règlement général de l'AMF, les informations et les éléments nécessaires à son établissement ne nous ayant pas été communiqués dans le délai prévu par ce même article.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 juillet 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

**YOUSSEF
BOUJANOUI**

Digitally signed by YOUSSEF
BOUJANOUI
DN: cn=YOUSSEF BOUJANOUI,
c=FR, o=EY et ASSOCIES,
ou=0002 817723687,
email=youssef.boujanoui@fr.ey.com
Date: 2024.07.26 11:25:54 +02'00'

Youssef Boujanoui

FCP HSBC SRI MONEY

Comptes Annuels

Bilan Actif

Bilan Actif au 28/12/2023

Portefeuille : 249005 HSBC SRI MONEY

	28/12/2023	29/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS	716 077 964,43	523 527 373,15
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 727 603 997,27	1 008 296 625,92
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		5 132 130,44
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		5 132 130,44
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	1 726 918 970,45	1 001 607 986,56
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	1 448 652 571,31	782 618 833,42
Titres de créances négociables	1 359 119 505,51	748 108 173,28
Autres titres de créances	89 533 065,80	34 510 660,14
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	278 266 399,14	218 989 153,14
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	556 761,18	676 253,81
Créances représentatives de titres reçus en pension	556 761,18	676 253,81
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	128 265,64	880 255,11
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	128 265,64	880 255,11
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	532 799,00	22 753,59
Opérations de change à terme de devises		
Autres	532 799,00	22 753,59
COMPTES FINANCIERS	803 395,80	2 889 888,94
Liquidités	803 395,80	2 889 888,94
TOTAL DE L'ACTIF	2 445 018 156,50	1 534 736 641,60

Bilan Passif

Bilan Passif au 28/12/2023

Portefeuille : 249005 HSBC SRI MONEY

	28/12/2023	29/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 366 998 697,34	1 535 487 504,20
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	150,16	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	70 352,07	-3 819 712,39
Résultat de l'exercice (a,b)	76 954 193,81	2 302 483,14
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	2 444 023 393,38	1 533 970 274,95
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	30 479,03	8 291,42
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	30 479,03	8 291,42
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	30 479,03	8 291,42
DETTES	964 284,09	758 075,23
Opérations de change à terme de devises		
Autres	964 284,09	758 075,23
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	2 445 018 156,50	1 534 736 641,60

(a) Y compris comptes de régularisation.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

FCP HSBC SRI MONEY

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 28/12/2023

Portefeuille : 249005 HSBC SRI MONEY

	28/12/2023	29/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OIS -3605 130223		15 038 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.40		20 025 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.208		19 940 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.23		5 988 860,00
OISEST/0.0/FIX/0.476		14 949 570,00
OISEST/0.0/FIX/0.504		12 953 403,00
OISEST/0.0/FIX/0.749		19 851 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.783		22 827 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.585		19 423 000,00
OISEST/0.0/FIX/0,907		14 950 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.354		14 927 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.325		12 174 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.419		25 857 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.267		9 965 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.313		24 921 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.407		19 472 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.567		14 913 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.449		19 944 951,00
OISEST/0.0/FIX/1.492		22 941 918,00
OISEST/0.0/FIX/1.712		4 977 231,00
OISEST/0.0/FIX/1.536		24 935 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.48		13 603 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.472		19 590 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.580		8 736 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.29		13 828 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.649		17 968 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.301		29 636 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.989		10 943 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.783		13 993 314,00
OISEST/0.0/FIX/1.902		7 979 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.03	24 189 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.078	15 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.58	11 251 000,00	

FCP HSBC SRI MONEY

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 28/12/2023

Portefeuille : 249005 HSBC SRI MONEY

	28/12/2023	29/12/2022
OISEST/0.0/FIX/3.764	19 208 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.774	34 542 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.955	5 917 250,00	
OISEST/0.0/FIX/3.936	14 836 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.902	14 695 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 28/12/2023

Portefeuille : 249005 HSBC SRI MONEY

	28/12/2023	29/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	20 939 337,12	1 315 534,19
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	221 111,76	28 453,56
Produits sur titres de créances	49 560 800,03	2 594 608,62
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	17 674,79	1 555,24
Produits sur instruments financiers à terme	1 155 346,49	556 426,69
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	71 894 270,19	4 496 578,30
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		448 004,69
Charges sur instruments financiers à terme	22 701,44	226 376,02
Charges sur dettes financières	28 113,35	434 309,97
Autres charges financières		
TOTAL (2)	50 814,79	1 108 690,68
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	71 843 455,40	3 387 887,62
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 755 137,74	955 580,03
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	69 088 317,66	2 432 307,59
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	7 865 876,15	-129 824,45
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	76 954 193,81	2 302 483,14

Annexes

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

FCP HSBC SRI MONEY

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

FCP HSBC SRI MONEY

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013275567 - Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE D : Taux de frais maximum de 0,50% TTC.

FR0010702530 - Part HSBC SRI MONEY BD : Taux de frais maximum de 0,10% TTC.

FR0013275542 - Part HSBC SRI MONEY TRESORERIE : Taux de frais maximum de 0,20% TTC.

FR0013275559 - Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE C : Taux de frais maximum de 0,50% TTC.

FR0010696534 - Part HSBC SRI MONEY ESCALE : Taux de frais maximum de 0,50% TTC.

FR0010696559 - Part HSBC SRI MONEY BC : Taux de frais maximum de 0,10% TTC.

FR0010619874 - Part HSBC SRI MONEY SELECT : Taux de frais maximum de 0,10% TTC.

Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation de l'OPCVM

Les frais de fonctionnement et autres services sont de 0,03% TTC maximum, pour toutes les parts.

Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement de l'OPCVM :

- les frais liés à l'enregistrement de l'OPCVM dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement de l'OPCVM et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution.

FCP HSBC SRI MONEY

II. Frais d'information clients et distributeurs :

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques à l'OPCVM.

III. Frais des données :

- les coûts de licence de l'indice de référence utilisé ;
- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers.

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc :

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...);
- les frais juridiques propres à l'OPCVM.

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs :

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPCVM ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
- les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

FCP HSBC SRI MONEY

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part HSBC SRI MONEY BC	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC SRI MONEY ESCALE	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE C	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part HSBC SRI MONEY SELECT	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC SRI MONEY TRESORERIE	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC SRI MONEY ZC	Capitalisation	Capitalisation

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 28/12/2023

Portefeuille : 249005 HSBC SRI MONEY

	28/12/2023	29/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 533 970 274,95	1 209 486 085,20
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	3 539 491 141,25	1 437 517 372,97
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 698 589 517,53	-1 113 525 512,65
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	157 266,57	37 488,85
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-111 221,09	-3 054 533,73
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		46 000,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		-5 000,00
Frais de transactions		0,26
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	881 121,71	194 487,54
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	250 497,93	-630 623,78
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	630 623,78	825 111,32
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-862 973,85	841 578,92
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-24 137,47	838 836,38
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-838 836,38	2 742,54
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 016,29	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	69 088 317,66	2 432 307,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 444 023 393,38	1 533 970 274,95

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	298 379,62	0,01
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	1 358 821 125,89	55,60
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers - Européens	89 533 065,80	3,66
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	278 266 399,14	11,39
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	1 726 918 970,45	70,66
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	139 638 250,00	5,71
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	139 638 250,00	5,71
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	716 077 964,43	29,30						
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances	870 331 977,42	35,61	856 586 993,03	35,05				
Opérations temporaires sur titres			556 761,18	0,02				
Comptes financiers							803 395,80	0,03
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	139 638 250,00	5,71						
Autres opérations								

FCP HSBC SRI MONEY

3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	716 077 964,43	29,30								
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances	1 164 975 583,65	47,67	561 943 386,80	22,99						
Opérations temporaires sur titres	556 761,18	0,02								
Comptes financiers	803 395,80	0,03								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	105 735 250,00	4,33	33 903 000,00	1,39						
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCP HSBC SRI MONEY

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/12/2023
CRÉANCES		
	Collatéraux	532 799,00
TOTAL DES CRÉANCES		532 799,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	374 284,09
	Collatéraux	590 000,00
TOTAL DES DETTES		964 284,09
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-431 485,09

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC SRI MONEY BC		
Parts souscrites durant l'exercice	18 700,697	184 890 975,86
Parts rachetées durant l'exercice	-28 681,439	-284 838 127,18
Solde net des souscriptions/rachats	-9 980,742	-99 947 151,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19 003,341	
Part HSBC SRI MONEY ESCALE		
Parts souscrites durant l'exercice	3 875 163,257	384 991 431,91
Parts rachetées durant l'exercice	-1 657 472,938	-163 380 485,85
Solde net des souscriptions/rachats	2 217 690,319	221 610 946,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 928 962,070	
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE C		
Parts souscrites durant l'exercice	3 638 299,795	358 825 230,95
Parts rachetées durant l'exercice	-1 359 136,005	-134 565 658,15
Solde net des souscriptions/rachats	2 279 163,790	224 259 572,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 274 551,045	
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE D		
Parts souscrites durant l'exercice	42 850,721	4 215 636,39
Parts rachetées durant l'exercice	-8 522,307	-840 615,27
Solde net des souscriptions/rachats	34 328,414	3 375 021,12
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	74 504,423	

FCP HSBC SRI MONEY

	En parts	En montant
Part HSBC SRI MONEY SELECT		
Parts souscrites durant l'exercice	18 276,548	1 840 586 868,04
Parts rachetées durant l'exercice	-14 263,127	-1 441 949 172,74
Solde net des souscriptions/rachats	4 013,421	398 637 695,30
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 922,369	
Part HSBC SRI MONEY TRESORERIE		
Parts souscrites durant l'exercice	171 027,937	168 399 799,36
Parts rachetées durant l'exercice	-190 653,640	-187 505 608,34
Solde net des souscriptions/rachats	-19 625,703	-19 105 808,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	104 564,046	
Part HSBC SRI MONEY ZC		
Parts souscrites durant l'exercice	432 725,974	597 581 198,74
Parts rachetées durant l'exercice	-350 881,453	-485 509 850,00
Solde net des souscriptions/rachats	81 844,521	112 071 348,74
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	647 578,927	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC SRI MONEY BC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part HSBC SRI MONEY ESCALE	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE C	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

FCP HSBC SRI MONEY

	En montant
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE D Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC SRI MONEY SELECT Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC SRI MONEY TRESORERIE Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC SRI MONEY ZC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/12/2023
Part HSBC SRI MONEY BC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 297 326,53 0,12
Part HSBC SRI MONEY ESCALE Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 754 907,77 0,40

FCP HSBC SRI MONEY

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/12/2023
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	899 231,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,41
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	23 082,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,39
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC SRI MONEY SELECT	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	422 468,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC SRI MONEY TRESORERIE	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	225 113,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,22
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC SRI MONEY ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	133 007,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

FCP HSBC SRI MONEY

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/12/2023
Titres pris en pension livrée	571 885,77
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			67 283 734,62
	XFCS00X4N110	HSBC C OISEST+0.13% 06-03-24	33 199 723,39
	XFCS00X49RU3	HSBC C OISEST+0.22% 04-01-24	15 887 766,23
	XFCS00X4KKN9	HSBC C OISEST+0.31% 27-09-24	18 196 245,00
OPC			
Instruments financiers à terme			14 836 000,00
	2649369HG01	OISEST/0.0/FIX/3.936	14 836 000,00
Total des titres du groupe			82 119 734,62

FCP HSBC SRI MONEY

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/12/2023	29/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	150,16	
Résultat	76 954 193,81	2 302 483,14
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	76 954 343,97	2 302 483,14

	28/12/2023	29/12/2022
Part HSBC SRI MONEY BC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	6 132 347,01	348 102,48
Total	6 132 347,01	348 102,48

	28/12/2023	29/12/2022
Part HSBC SRI MONEY ESCALE		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	11 596 745,91	37 791,00
Total	11 596 745,91	37 791,00

FCP HSBC SRI MONEY

	28/12/2023	29/12/2022
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	9 653 837,09	21 957,85
Total	9 653 837,09	21 957,85

	28/12/2023	29/12/2022
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE D		
Affectation		
Distribution	219 043,00	803,52
Report à nouveau de l'exercice	733,29	81,03
Capitalisation		
Total	219 776,29	884,55
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	74 504,423	40 176,009
Distribution unitaire	2,94	0,02
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/12/2023	29/12/2022
Part HSBC SRI MONEY SELECT		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	16 167 543,88	153 971,97
Total	16 167 543,88	153 971,97

FCP HSBC SRI MONEY

	28/12/2023	29/12/2022
Part HSBC SRI MONEY TRESORERIE		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 238 832,17	27 397,04
Total	3 238 832,17	27 397,04

	28/12/2023	29/12/2022
Part HSBC SRI MONEY ZC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	29 945 261,62	1 712 378,25
Total	29 945 261,62	1 712 378,25

FCP HSBC SRI MONEY

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/12/2023	29/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	70 352,07	-3 819 712,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	70 352,07	-3 819 712,39

	28/12/2023	29/12/2022
Part HSBC SRI MONEY BC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	5 545,43	-708 412,44
Total	5 545,43	-708 412,44

	28/12/2023	29/12/2022
Part HSBC SRI MONEY ESCALE		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	11 385,90	-415 198,26
Total	11 385,90	-415 198,26

FCP HSBC SRI MONEY

	28/12/2023	29/12/2022
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	9 474,36	-241 232,14
Total	9 474,36	-241 232,14

	28/12/2023	29/12/2022
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	215,05	-9 736,72
Total	215,05	-9 736,72

	28/12/2023	29/12/2022
Part HSBC SRI MONEY SELECT		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	14 448,00	-224 201,92
Total	14 448,00	-224 201,92

	28/12/2023	29/12/2022
Part HSBC SRI MONEY TRESORERIE		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3 023,76	-300 973,42
Total	3 023,76	-300 973,42

FCP HSBC SRI MONEY

	28/12/2023	29/12/2022
Part HSBC SRI MONEY ZC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	26 259,57	-1 919 957,49
Total	26 259,57	-1 919 957,49

FCP HSBC SRI MONEY

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2019	30/12/2020	30/12/2021	29/12/2022	28/12/2023
Actif net Global en EUR	1 125 567 299,15	1 060 235 796,28	1 209 486 085,20	1 533 970 274,95	2 444 023 393,38
Part HSBC SRI MONEY BC en EUR					
Actif net	127 028 158,98	89 970 578,51	84 330 679,50	284 439 973,77	192 627 639,42
Nombre de titres	12 788,542	9 105,452	8 589,776	28 984,083	19 003,341
Valeur liquidative unitaire	9 932,9665	9 880,9569	9 817,5645	9 813,6613	10 136,5144
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-23,98	-22,92	-37,13	-24,44	0,29
Capitalisation unitaire sur résultat	-23,43	-25,74	-25,09	12,01	322,69
Part HSBC SRI MONEY ESCALE en EUR					
Actif net	174 014 751,42	44 150 732,71	158 769 313,71	166 598 259,82	394 101 104,78
Nombre de titres	1 760 698,431	449 522,144	1 628 580,700	1 711 271,751	3 928 962,070
Valeur liquidative unitaire	98,8328	98,2170	97,4894	97,3535	100,3067
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,23	-0,22	-0,36	-0,24	
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,33	-0,35	-0,34	0,02	2,95
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE C en EUR					
Actif net	97 880 923,22	99 139 429,79	90 440 894,35	96 794 495,14	328 086 809,31
Nombre de titres	991 493,484	1 010 537,623	928 753,493	995 387,255	3 274 551,045
Valeur liquidative unitaire	98,7207	98,1056	97,3788	97,2431	100,1929
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,23	-0,22	-0,36	-0,24	
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,33	-0,35	-0,34	0,02	2,94

FCP HSBC SRI MONEY

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2019	30/12/2020	30/12/2021	29/12/2022	28/12/2023
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE D en EUR					
Actif net	3 294 049,35	3 380 276,82	2 641 223,44	3 906 844,13	7 463 301,32
Nombre de titres	33 367,291	34 455,414	27 123,139	40 176,009	74 504,423
Valeur liquidative unitaire	98,7209	98,1058	97,3789	97,2432	100,1725
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,23	-0,22	-0,36	-0,24	
Distribution unitaire sur résultat				0,02	2,94
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,33	-0,35	-0,34		
Part HSBC SRI MONEY SELECT en EUR					
Actif net		99 656,06	99 065,91	90 053 751,39	503 852 515,38
Nombre de titres		1,000	1,000	908,948	4 922,369
Valeur liquidative unitaire		99 656,0600	99 065,9100	99 074,7011	102 359,7612
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-169,07	-374,70	-246,66	2,93
Capitalisation unitaire sur résultat		-155,14	-204,48	169,39	3 284,50
Part HSBC SRI MONEY TRESORERIE en EUR					
Actif net	100 678 907,90	87 563 205,66	90 305 177,23	120 765 934,34	104 921 754,27
Nombre de titres	101 983,565	89 253,984	92 735,955	124 189,749	104 564,046
Valeur liquidative unitaire	987,2072	981,0566	973,7882	972,4308	1 003,4209
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,38	-2,27	-3,68	-2,42	0,02
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,32	-3,54	-3,46	0,22	30,97

FCP HSBC SRI MONEY

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2019	30/12/2020	30/12/2021	29/12/2022	28/12/2023
Part HSBC SRI MONEY ZC en EUR					
Actif net	622 670 508,28	735 931 916,73	782 899 731,06	771 411 016,36	912 970 268,90
Nombre de titres	452 521,101	537 110,748	574 504,334	565 734,406	647 578,927
Valeur liquidative unitaire	1 376,0033	1 370,1679	1 362,7395	1 363,5568	1 409,8208
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,32	-3,17	-5,15	-3,39	0,04
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,86	-2,19	-2,11	3,02	46,24

FCP HSBC SRI MONEY

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dépôts				
BCO 239M	EUR	239 000 000	239 026 024,44	9,78
ERSTE 240M	EUR	240 000 000	240 026 133,33	9,82
KBC 194M	EUR	194 000 000	194 021 124,44	7,94
NATWEST 43M	EUR	43 000 000	43 004 682,22	1,76
TOTAL Dépôts			716 077 964,43	29,30
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYER LAND BK ZCP 19-04-24	EUR	28 000 000	27 663 744,12	1,14
TOTAL ALLEMAGNE			27 663 744,12	1,14
BELGIQUE				
SUMI MITS BANK COR ZCP 17-01-24	EUR	62 000 000	61 869 321,68	2,53
SUMI MITS BANK COR ZCP 29-01-24	EUR	23 000 000	22 921 030,05	0,94
TOTAL BELGIQUE			84 790 351,73	3,47
COREE DU SUD				
SHINHAN BANK ZCP 29-02-24	EUR	35 000 000	34 753 583,58	1,42
TOTAL COREE DU SUD			34 753 583,58	1,42
FINLANDE				
NORD B OISEST+0.21% 11-03-24	EUR	10 000 000	10 163 994,92	0,42
TOTAL FINLANDE			10 163 994,92	0,42
FRANCE				
AFD OISEST+0.08% 08-02-24	EUR	7 000 000	7 086 414,60	0,29
ALLI B OISEST+0.17% 12-04-24	EUR	5 000 000	5 056 393,40	0,21
BANQ F OISEST+0.21% 08-07-24	EUR	8 000 000	8 025 990,46	0,33
BANQ F OISEST+0.21% 22-07-24	EUR	18 000 000	18 011 684,83	0,73
BANQ F OISEST+0.32% 01-08-24	EUR	6 000 000	6 093 906,80	0,25
BFCM B OISEST+0.2% 03-01-24	EUR	8 500 000	8 707 432,49	0,36
BFCM B OISEST+0.27% 06-05-24	EUR	24 500 000	24 999 364,55	1,02
BFCM B OISEST+0.27% 08-01-24	EUR	14 000 000	14 465 397,63	0,59
BFCM B OISEST+0.29% 20-05-24	EUR	24 000 000	24 532 025,60	1,00
BNP PA OISEST+0.11% 11-03-24	EUR	35 000 000	35 193 538,62	1,44
BNP PA OISEST+0.11% 15-03-24	EUR	47 000 000	47 228 594,74	1,93
BNP PA OISEST+0.215% 23-05-24	EUR	30 000 000	30 446 225,60	1,25
BQ POS OISEST+0.135% 22-01-24	EUR	40 000 000	40 580 923,11	1,66
BRED OISEST+0.19% 12-03-24	EUR	18 000 000	18 231 068,96	0,75
CA OISEST+0.24% 12-02-24	EUR	13 500 000	13 764 056,01	0,56
CA OISEST+0.29% 21-06-24	EUR	8 000 000	8 124 022,40	0,33
CA OISEST+0.3% 19-03-24	EUR	8 000 000	8 177 987,99	0,34
CA OISEST+0.32% 17-01-24	EUR	8 500 000	8 798 392,09	0,36
CA OISEST+0.32% 23-02-24	EUR	20 500 000	21 171 320,08	0,87
CA OISEST+0.35% 25-06-24	EUR	38 000 000	38 839 384,53	1,59

FCP HSBC SRI MONEY

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE TREASURY BILL ZCP 210224	EUR	100 000	99 454,89	
FRAN TREA BILL BTF ZCP 06-03-24	EUR	100 000	99 322,36	
FRENCH REPUBLIC ZCP 07-02-24	EUR	100 000	99 602,37	
HSBC C OISEST+0.13% 06-03-24	EUR	33 000 000	33 199 723,39	1,35
HSBC C OISEST+0.22% 04-01-24	EUR	15 500 000	15 887 766,23	0,65
HSBC C OISEST+0.31% 27-09-24	EUR	18 000 000	18 196 245,00	0,75
NATI OISEST+0.22% 05-01-24	EUR	8 500 000	8 695 587,69	0,36
NATI OISEST+0.22% 12-07-24	EUR	8 000 000	8 015 379,40	0,33
NATI OISEST+0.22% 22-07-24	EUR	15 000 000	15 011 484,00	0,62
NATI OISEST+0.3% 02-01-24	EUR	8 000 000	8 266 669,32	0,34
NATI OISEST+0.3% 08-01-24	EUR	30 000 000	31 003 822,80	1,27
NATI OISEST+0.34% 14-08-24	EUR	27 000 000	27 446 588,03	1,12
PARIS VILLE DE ZCP 04-01-24	EUR	19 000 000	18 987 484,08	0,78
RTE EDF TRANSPORT ZCP 09-01-24	EUR	16 500 000	16 479 686,95	0,67
RTE EDF TRANSPORT ZCP 22-01-24	EUR	16 000 000	15 957 170,95	0,65
SG OISEST+0.1% 01-02-24	EUR	23 000 000	23 074 941,55	0,95
SG OISEST+0.15% 05-03-24	EUR	17 000 000	17 221 735,32	0,70
SG OISEST+0.19% 02-04-24	EUR	25 000 000	25 362 979,50	1,04
UNEDIC ZCP 25-01-24	EUR	100 000 000	99 705 519,75	4,08
TOTAL FRANCE			770 345 288,07	31,52
HONG-KONG				
KEB HANA BANK HONG ZCP 26-02-24	EUR	24 000 000	23 839 654,48	0,97
TOTAL HONG-KONG			23 839 654,48	0,97
PAYS-BAS				
COOP R OISEST+0.32% 03-07-24	EUR	30 000 000	30 637 141,80	1,25
ING BA OISEST+0.25% 25-01-24	EUR	21 500 000	22 225 999,67	0,91
ING BA OISEST+0.295% 20-09-24	EUR	12 000 000	12 133 187,49	0,50
ING BA OISEST+0.3% 03-07-24	EUR	48 000 000	48 983 725,71	2,00
TOTAL PAYS-BAS			113 980 054,67	4,66
ROYAUME-UNI				
BK AMER NA LOND ZCP 08-01-24	EUR	35 000 000	34 963 113,91	1,43
KOOKMIN BANK ZCP 01-03-24	EUR	35 000 000	34 749 939,44	1,42
KOOKMIN BANK ZCP 15-04-24	EUR	8 000 000	7 900 992,66	0,32
MITS UFJ TRUS AND ZCP 22-01-24	EUR	6 000 000	5 984 130,09	0,24
MITS UFJ TRUS BANK ZCP 12-03-24	EUR	8 000 000	7 934 516,00	0,32
MITS UFJ TRUS BANK ZCP 23-01-24	EUR	9 500 000	9 473 835,11	0,38
MIZUHO BANK ZCP 11-03-24	EUR	28 000 000	27 774 101,66	1,14
MIZUHO BANK ZCP 28-02-24	EUR	12 000 000	11 918 102,77	0,49
MUFG BANK LTD LOND ZCP 19-02-24	EUR	37 000 000	36 787 503,12	1,50
MUFG BANK ZCP 05-02-24	EUR	21 000 000	20 912 057,83	0,86
NORD BKP LOND BRAN ZCP 19-01-24	EUR	15 000 000	14 967 494,34	0,62
STAN CHAR BANK TRE ZCP 02-01-24	EUR	11 500 000	11 494 962,65	0,47

FCP HSBC SRI MONEY

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUMI MITS TRUS UK ZCP 12-01-24	EUR	15 000 000	14 976 743,61	0,62
THE TO OISEST+0.35% 20-06-24	EUR	25 000 000	25 569 443,33	1,05
THE TO OISEST+0.35% 24-07-24	EUR	25 000 000	25 479 077,28	1,04
THE TO OISEST+0.35% 31-07-24	EUR	17 000 000	17 313 689,76	0,70
THE TORO BANK LOND ZCP 20-03-24	EUR	30 000 000	29 730 610,93	1,22
WOOR BANK LOND BRA ZCP 22-01-24	EUR	700 000	698 116,95	0,03
TOTAL ROYAUME-UNI			338 628 431,44	13,85
SUEDE				
SVEN HAND AB ZCP 05-01-24	EUR	25 000 000	24 980 493,01	1,02
SVEN HAND AB ZCP 23-08-24	EUR	20 000 000	19 506 975,29	0,80
TOTAL SUEDE			44 487 468,30	1,82
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			1 448 652 571,31	59,27
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BERLIN HYP AG ZCP 15-04-24	EUR	20 000 000	19 762 025,69	0,81
DEUTSCHE BOERSE ZCP 18-01-24	EUR	8 000 000	7 982 828,05	0,33
DEUTSCHE BOERSE ZCP 18-01-24	EUR	20 000 000	19 957 070,12	0,81
STAN CHAR BANK AG ZCP 02-04-24	EUR	4 000 000	3 959 242,35	0,16
TOTAL ALLEMAGNE			51 661 166,21	2,11
CANADA				
OMER FINA TRUS ZCP 12-01-24	EUR	15 000 000	14 976 999,49	0,61
OMER FINA TRUS ZCP 17-01-24	EUR	50 000 000	49 896 112,14	2,04
TOTAL CANADA			64 873 111,63	2,65
ETATS-UNIS				
Bank of Amer Nati ZCP 13-03-24	EUR	40 000 000	39 686 066,68	1,63
TOTAL ETATS-UNIS			39 686 066,68	1,63
FINLANDE				
NORD B OISEST+0.18% 21-06-24	EUR	25 000 000	25 129 437,85	1,03
TOTAL FINLANDE			25 129 437,85	1,03
JAPON				
MIZUHO BANK ZCP 15-03-24	EUR	34 000 000	33 710 506,34	1,38
TOTAL JAPON			33 710 506,34	1,38
NORVEGE				
DNB BA OISEST+0.14% 11-07-24	EUR	20 000 000	20 034 248,50	0,82
TOTAL NORVEGE			20 034 248,50	0,82
ROYAUME-UNI				
DZ BANK AG DEUT ZE ZCP 13-05-24	EUR	15 000 000	14 779 347,62	0,60
LAND SECU CAPI MKT ZCP 11-01-24	EUR	18 500 000	18 473 915,86	0,76
LAND SECURITIES ZCP 18-01-24	EUR	5 000 000	4 989 165,20	0,20
TOTAL ROYAUME-UNI			38 242 428,68	1,56

FCP HSBC SRI MONEY

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEDE				
SVEN HAND AB ZCP 08-05-24	EUR	5 000 000	4 929 433,25	0,21
TOTAL SUEDE			4 929 433,25	0,21
TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			278 266 399,14	11,39
TOTAL Titres de créances			1 726 918 970,45	70,66
Titres reçus en pension				
FRANCE				
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-11-30	EUR	100 000	82 000,00	
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	100 000	65 500,00	0,01
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-28	EUR	100 000	91 000,00	
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.5% 25-04-26	EUR	100 000	102 000,00	0,01
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.5% 25-04-29	EUR	100 000	115 500,00	
FRAN GOVE BON 1.5% 25-05-31	EUR	100 000	91 500,00	
TOTAL FRANCE			547 500,00	0,02
TOTAL Titres reçus en pension			547 500,00	0,02
Indemnités sur titres reçus en pension			9 261,18	
Instrument financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
OISEST/0.0/FIX/3.03	EUR	24 189 000	62 163,86	
OISEST/0.0/FIX/3.078	EUR	15 000 000	42 120,44	
OISEST/0.0/FIX/3.58	EUR	11 251 000	9 557,65	
OISEST/0.0/FIX/3.764	EUR	19 208 000	-22 497,80	
OISEST/0.0/FIX/3.774	EUR	34 542 000	14 423,69	
OISEST/0.0/FIX/3.902	EUR	14 695 000	-6 456,72	
OISEST/0.0/FIX/3.936	EUR	14 836 000	-778,09	
OISEST/0.0/FIX/3.955	EUR	5 917 250	-746,42	
TOTAL Swaps de taux			97 786,61	
TOTAL Autres instruments financiers à terme			97 786,61	
TOTAL Instrument financier à terme			97 786,61	
Créances			532 799,00	0,03
Dettes			-964 284,09	-0,04
Comptes financiers			803 395,80	0,03
Actif net			2 444 023 393,38	100,00

Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE D	EUR	74 504,423	100,1725
Part HSBC SRI MONEY SELECT	EUR	4 922,369	102 359,7612
Part HSBC SRI MONEY ZC	EUR	647 578,927	1 409,8208
Part HSBC SRI MONEY BC	EUR	19 003,341	10 136,5144
Part HSBC SRI MONEY TRESORERIE	EUR	104 564,046	1 003,4209
Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE C	EUR	3 274 551,045	100,1929
Part HSBC SRI MONEY ESCALE	EUR	3 928 962,070	100,3067

FCP HSBC SRI MONEY

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part HSBC SRI MONEY PATRIMOINE D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	198 181,76	EUR	2,66	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	20 861,24	EUR	0,28	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	219 043,00	EUR	2,94	EUR

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: HSBC SRI MONEY

Identifiant d'entité juridique:
96950096CZMCUAG8AP78

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de 2,77% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le fonds promeut des caractéristiques E, S et G en investissant principalement dans une sélection de dette privée, publique ou souveraine, sous la forme d'instruments du marché monétaire et titres négociables à court/moyen terme. L'investissement se réalise via une sélection de titres choisis pour leurs qualités financières et pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance selon une approche best-in-universe. Cette approche consiste en une sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques E.S.G. par rapport à celles des autres émetteurs au sein de l'univers d'investissement. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la gestion du personnel pour le pilier S et le niveau d'indépendance des administrateurs pour le pilier G.

De plus, le fonds s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,
 - Exclure des émetteurs dont tout ou partie de l'activité est jugée néfaste pour l'environnement et les investissements sur des émetteurs qui participent à la fabrication d'armes controversées (ou de leurs composants clés). Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
 - Exclure les émetteurs exerçant dans le secteur du charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les sociétés dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique.
- Sont également exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires est issu de l'extraction du charbon thermique.
- Exclure les émetteurs impliqués dans la production de tabac.
 - Examiner attentivement les questions environnementales au travers de l'activité d'engagement

Le fonds est géré activement et ne suit pas un indice de référence. L'indicateur utilisé par le fonds pour évaluer la performance est le €STR. Cependant, celui-ci n'a pas été désigné pour déterminer si le fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Indicateur	Fonds
ESG Score	6.08
E Pillar	7.67
S Pillar	5.19
G Pillar	6.29
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	0.00%

Les données de ce reporting sont au 31 Décembre 2023

Indice de référence - Euro Short-Term Rate

...et par rapport aux périodes précédentes?

Indicateur	Fonds
ESG Score	6.12
E Pillar	8.17
S Pillar	4.89
G Pillar	6.31
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	0.00%

Les données de ce reporting sont au 31 Décembre 2022

Indice de référence - Euro Short-Term Rate

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?

Le fonds ne s'engage pas à réaliser d'investissements durables.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du fonds. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Non applicable.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Non applicable.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les principales incidences négatives des investissements sont prises en considération dans la gestion du fonds de la manière suivante :

- Exclusion des émetteurs
 - Considérés comme non conformes aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
 - Exposés à des armes controversées
- Enfin, le fonds prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes, 3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou les controverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés.

Les informations sur les principales incidences négatives prises en considération par le fonds seront publiées dans l'annexe 4 attachée au rapport annuel du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BELBK ECD 0 05/02/23 11426391	Autres	3,59%	Belgique
BTMLDN ECD 0 05/15/23 11418287	Autres	2,98%	Japon
CNCASA EUCP 0 07/21/23 11303579	Autres	2,65%	France
CITINA ECD 0 07/03/23 11428408	Autres	2,38%	Les États-Unis d'Amérique
BHH ECP 0 10/04/23 11572195	Autres	2,14%	Allemagne
BNP EUCP 0 11/16/23 11458069	Autres	2,11%	France
BELBK ECD 0 11/01/23 11565966	Autres	2,04%	Belgique
BHH ECP 0 07/05/23 11485887	Autres	2,01%	Allemagne
BNP EUCP 0 11/10/23 11556982	Autres	1,96%	France
BNP EUCP 0 08/21/23 11439672	Autres	1,93%	France
BACLON ECD 0 11/13/23 11538959	Autres	1,86%	Les États-Unis d'Amérique
BELBK ECD 0 08/31/23 11463582	Autres	1,82%	Belgique
BACLON ECD 0 08/11/23 11454705	Autres	1,78%	Les États-Unis d'Amérique
CNCASA EUCP 0 06/25/24 11484469	Finance	1,69%	France
BTMLDN ECD 0 10/19/23 11561135	Autres	1,58%	Japon

Les liquidités et les produits dérivés sont exclus



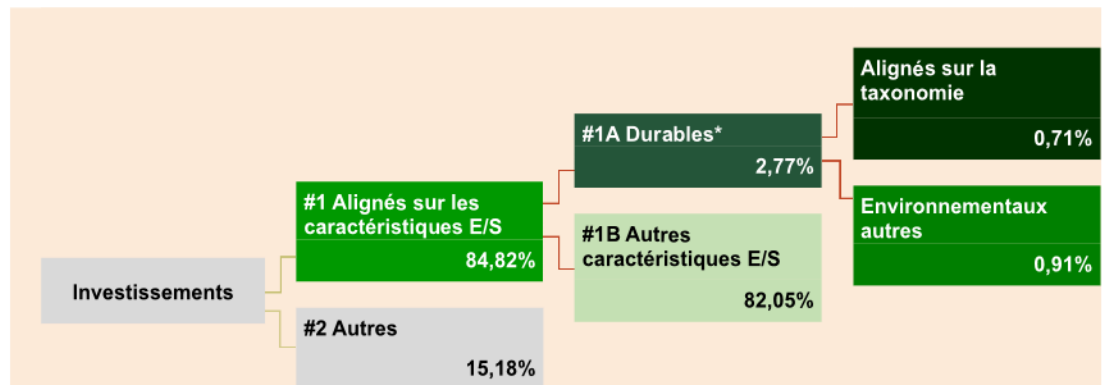
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

La proportion d'investissements durables était de 2,77%.

L'allocation des actifs

décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

* Une société ou un émetteur considéré comme un investissement durable peut contribuer à la fois à un objectif environnemental et à un objectif social qui peut être aligné ou non aligné sur la taxonomie de l'Union européenne. Les chiffres du graphique ci-dessus le prennent en compte; mais une entreprise ou un émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois dans la catégorie #1A Durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur / Sub-Secteur	% d'actifs
Finance	79.21%
Liquidités et produits dérivés	7.51%
Autres	10.49%
Services aux Collectivités	1.69%
<i>Électricité</i>	1.69%
Immobilier	0.91%
Gouvernement	0.19%
Total	100.0%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le fonds ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du fonds applique la politique sectorielle charbon.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE? ¹

Oui:

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

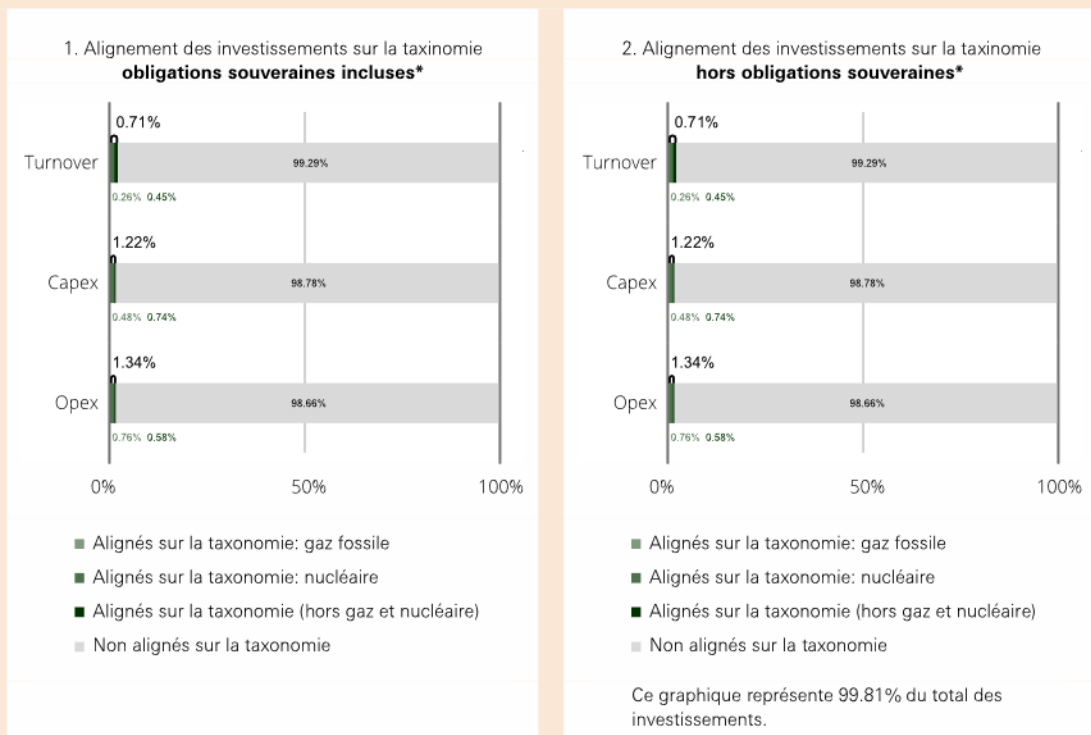
Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : du **chiffre d'affaire** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi; - des **dépenses d'investissements (CAPEX)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte; - des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au cours de la période de référence, la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires était de 0,26% et la proportion d'investissements réalisés dans des activités habilitantes était de 0,22%.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?**

0,91%



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Non Applicable



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?**

Le fonds détenait des liquidités et des produits dérivés. Les instruments dérivés sont utilisés dans un but de couverture du portefeuille contre le risque de taux ou de change. Le fonds pourrait également détenir des investissements résultant d'opérations sur titres ou pour lesquels l'analyse extra-financière n'a pas pu être réalisée en raison de l'indisponibilité des données ESG. Toutefois, la part des actifs du fonds qui bénéficient d'une analyse ESG est toujours supérieure à 90%.



● **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence?**

Il promeut des caractéristiques environnementales et extra financières en ne sélectionnant que des émetteurs ayant les meilleures notes ESG.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le fonds est géré activement et ne suit pas un indice de référence. L'indicateur utilisé par le fonds pour évaluer la performance est le €STR. Cependant, celui-ci n'a pas été désigné pour déterminer si le fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

● ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable

Rapport Loi Energie Climat (LEC) - Article 29

Le Fonds ayant un encours supérieur à 500 millions d'euros, le rapport article 29 de la loi 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (LEC) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr. Ce document est publié dans les 6 mois suivant la clôture comptable du Fonds.